



**ASSEMBLEE GENERALE 2016
du 12 mars 2017**

COMPTE RENDU N° 009

En présence de :

Cécile GRENIER (présidente)
Aymeric GIVORD (trésorier)
Martine VENUAT (secrétaire)
François RAGOT (vice-président)
Danièle GRENIER (trésorière adjointe)
Christine DIES (membre)
Christine PENET (membre)
Patrick PENET (membre)

Ont donné pouvoir :

Aurélie BORDET CHAUVAU	à Cécile GRENIER
Guy CHARBONNIER	à Cécile GRENIER
Françoise GRAMMONT	à Cécile GRENIER
Marie-Paule PEQUERIAU	à Cécile GRENIER
Jean-Louis DEMURGET	à Danièle GRENIER
Marie-Chantal CROS	à Danièle GRENIER
Dominique LAFARGE	à Danièle GREIER
Claude DEMURGET	à Danièle GRENIER
Christiane SAVEY	à Danièle GRENIER

* * *

La séance ouvre à 14 heures

La présidente souhaite la bienvenue aux participants.

La feuille de présence circule pour signature. Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale commence.

1. Adoption du compte rendu de l'année 2016

Aucun commentaire n'a été reçu ni formulé sur ce document.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral pour l'année 2016 par la présidente

Les participants reçoivent une copie du rapport que la présidente lit. Le pari réussi de la pose de cent citernes au Rwanda dans la région de Matimba sur les « cellules » de Bwera, Kanyonza, Ntoma et Rwentanga est bien sûr mis en avant et constituera une part essentielle des discussions de cette réunion.

Le rapport moral (joint au présent document) est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier

Le trésorier explique que suite à la résolution prise en 2015 de faire valider les comptes 2016 par un expert-comptable, un CA extraordinaire a choisi SODEVA pour cette tâche.

Après plusieurs rendez-vous et réunions chez l'expert, le trésorier et son adjointe n'ont pas été satisfaits de la prestation fournie. Le rapport financier distribué en séance a subi moult allers-retours entre RMM et le cabinet, qui ont engendré des pertes de temps prises sur le travail du trésorier et de son adjointe, pour aboutir à un document auquel des réserves sont encore émises (pas de très grosses erreurs mais de nombreux décalages sur le plan comptable à reprendre). Le trésorier propose d'écrire au cabinet SODEVA pour :

- * signaler les imperfections et incompréhensions qui restent encore sur ce rapport,
- * dire que notre collaboration s'arrêtera là,
- * demander une réduction d'honoraires, compte tenu de leur défaillance.

Une discussion s'engage quant à la position à adopter pour les années futures. L'année 2017 doit être un temps de réflexion et de sécurisation des finances de notre association. Les choix suivants sont proposés par l'assemblée :

- * RMM gère les comptes 2017 par elle-même (année budgétaire plus calme)
- * Proposition du trésorier d'un expert-comptable en retraite qui pourrait établir nos comptes de façon sérieuse et à moindre coût, mais sans engager sa responsabilité
- * Recherche auprès de « l'association d'experts-comptables » rencontrée sur un salon d'une personne qui validerait nos comptes.

Le rapport financier (joint au présent document) est adopté avec réserves à l'unanimité. L'année 2017 sera mise à profit pour trouver une solution pérenne et sécurisée de la comptabilité.

4. En direct du Rwanda

Aymeric fait circuler des photos prises il y a une semaine à Ntoma, un des sites ayant bénéficié de la pose de citernes. Il raconte que lui et Vénuste (notre représentant local, élément indissociable de la réussite du projet) ont été accueillis « comme le Messie » en présence de la responsable santé du quartier.

Aymeric rapporte sa surprise d'avoir vu que la gestion de l'eau dans les citernes était très variable d'une maison à l'autre. Question intéressante à aborder dans le suivi du projet, pourquoi les disparités (gaspillage, partage différent avec les voisins, etc.) ?

En réponse aux questions d'ordre général posées par les personnes présentes, Aymeric et Cécile donnent des détails sur les incidences qu'ont les citernes sur la vie de la famille, de la cellule (village), de la région, etc.

Vous trouverez tous ces détails dans le bilan final du projet mis en ligne sur le site www.rwmm.fr

On peut rappeler ici quelques-uns des points discutés :

- * les propriétaires de citernes vivent, quand ils le peuvent, de leurs récoltes autour des maisons. Parfois ils complètent leurs revenus en revendant le surplus d'eau, en louant leurs services pour des travaux agraires, de maçonnerie, etc.,
- * les enfants sont scolarisés à 99% car l'école primaire est gratuite et obligatoire (on peut y trouver des enfants âgés de plus de 12 ans),
- * des agents de santé sont présents dans chaque quartier et assurent un service social,
- * chaque cellule, voire chaque quartier, a son identité propre,
- * la solidarité et l'ingéniosité des villageois ont été des éléments indissociables de la réussite du projet citernes. Aucun « SDF » n'existe dans cette région du Rwanda, les voisins, la cellule prennent en charge les plus démunis en attendant qu'une solution pérenne soit trouvée.

5. Les orientations futures de RMM

En France

La principale leçon à tirer du projet citernes concerne la trésorerie. Le démarrage du projet a dû se faire rapidement. La saison des pluies approchait et les équipements devaient être prêts. Les bailleurs versant leur subvention par tranches, il a fallu que quelques membres avancent des fonds pour que les délais soient tenus.

Dans ce contexte, comment continuer ?

La constitution d'une réserve d'argent pour les projets futurs est alors la principale piste évoquée.

Aymeric précise qu'au plan international, le Rwanda est désormais un pays reconnu pour sa sécurité, ce qui est très apprécié par les bailleurs.

Il est décidé de prendre le temps de réfléchir pour articuler, en prévision des nouveaux projets, un montage financier qui tienne compte de cette difficulté de gestion de trésorerie.

Au Rwanda

En 2016, la dernière étudiante parrainée par RMM a réussi ses examens. Ce créneau n'est plus une de nos priorités. Aucune demande n'étant en cours, nous pensons qu'il est judicieux de stopper ce type de parrainage qui est largement couvert par d'autres associations.

Par contre « nos mamies » restent au cœur des parrainages et nous ne les abandonnerons pas en chemin. Cécile raconte sa rencontre fortuite avec Bazizane. Cette fillette a été découverte souffrante (doigt nécrosé, l'avant-bras en train de le devenir) lors de la mission de repérage et de sélection des familles pour l'attribution d'une citerne. Vénuste et Cécile, devant l'urgence, l'ont conduite à une consultation médicale. Ils ont pris en charge les frais puis plus tard l'hospitalisation et les frais d'opération, ainsi que le dédommagement à la représentante de santé du secteur qui s'est occupée de l'enfant. La question s'est donc posée de savoir si un fonds d'aide d'urgence ne pourrait pas être créé pour gérer de tels événements qui peuvent se répéter lorsque l'on est sur le terrain.

Quant au projet de pose des cent citernes, le bilan de réalisation et le premier suivi effectué par notre trésorier nous encourage à donner suite aux demandes locales de l'extension du projet.

Le parrainage des étudiants n'est pas renouvelé. Le soutien inéluctable à « nos mamies » demeure. La pose de citernes reste la principale activité de RMM. Une réserve d'environ 500 € sera constituée pour les cas d'urgence rencontrés sur le terrain.

6. Projet de budget 2017 – Vote de la cotisation

Le projet de budget 2017 est basé sur le principe d'une année tampon. Elle devrait permettre, à partir de l'expérience 2016 et de son analyse, de poser des bases solides pour l'extension de la pose de citernes dans la région de Matimba.

**Le projet de budget 2017 (joint au présent document) est adopté à l'unanimité.
Le montant de la cotisation est, quant à lui, maintenu à 20 €.**

7. Questions diverses

En France

La réussite de l'installation des 100 citernes a essentiellement reposé sur le travail fourni par Cécile et Aymeric en France et par le travail et l'intégrité de Vénuste sur place au Rwanda, pendant de longs mois. Il est fortement demandé aux personnes présentes, et à vous, membres et sympathisants de RMM qui liront ces lignes, de prendre conscience que les montages de projets sont une charge trop importante pour reposer sur 2 ou 3 personnes. Les bonnes volontés sont appelées à se manifester ! Bien sûr elles seront accompagnées et formées, si besoin est, par nos éclaireurs experts en montage de projets !

Au Rwanda

Vénuste, notre sage et intègre représentant local, a été sur tous les fronts pendant ces mois de réalisation du projet citernes. A nos côtés depuis la création de l'association en 2008, il n'a de cesse de nous représenter en sillonnant les mille collines toute l'année et par tous les temps. Il serait peut-être bon qu'il se fasse seconder et qu'ainsi il transmette son expérience tout en allégeant un peu sa charge de travail.

Ces pistes sont à explorer, pendant les mois à venir, afin d'être prêts et opérationnels pour les prochaines actions.

La Présidente remercie chaleureusement les présents, le trésorier et son adjointe, et tous ceux, en France et au Rwanda, qui ont participé à la vie de l'association RMM tout au long de cette année 2016.

La séance est levée à 17 h 30.

* * *